

tenue par Monsieur GRABOY-GROBESCO, Juge des Référés

En présence de Monsieur ESTALL, Greffier

13 heures 30

01) DOSSIER N° 2500123 RAPPORTEUR: Monsieur Alexandre GRABOY-GROBESCO

Titre de l'affaire Référé mesures utiles - Demande au juge des référés 1°) d'ordonner à la Polynésie française de lui communiquer une copie de l'acte d'engagement et ses deux (2) annexes financières (DQE et BPU) contenues dans son offre déposée dans le cadre de la procédure d'appel d'offre du marché publiée par avis d'appel public à la concurrence n° 1468/ MGT/ DAC du 20/08/2024 ; 2°) d'enjoindre à la Polynésie française de lui communiquer lesdits documents avant la date d'audience du référé précontractuel fixée le 25/03/2025 ou à une toute autre date, dans tous les cas, ultérieure à la tenue de l'audience devant le juge du référé précontractuel.

Nom des parties

Demandeur SOCIETE TIME TO FLY PACIFIQUE
Défendeur POLYNÉSIE FRANÇAISE

Représentants des parties

Maître LE CALVIC Hina
Le président

L'audience aura lieu à l'adresse suivante : Avenue Pouvana'a a Oopa

Arrêté le 24/03/2025
Le président du tribunal